Guinée: Un référendum entaché de violences [HRW]

écrit par GuineePolitique© | 10 avril 2020



Les autorités devraient enquêter sur les abus et strictement contrôler les forces de sécurité.

En <u>Guinée</u>, les forces de sécurité ont réprimé dans la violence des partisans de l'opposition avant et pendant la tenue, le 22 mars 2020, du référendum constitutionnel et des élections législatives, a déclaré aujourd'hui Human Rights Watch.

Les forces de sécurité ont tué au moins huit personnes, dont deux enfants, et blessé une vingtaine d'autres. Depuis la mifévrier, les forces de sécurité ont également arrêté des dizaines de partisans présumés de l'opposition et fait disparaître de force au moins 40 autres. Selon des responsables gouvernementaux, neuf membres des forces de sécurité au moins ont été blessés par des manifestants, qui ont également vandalisé des bureaux de vote, brûlé du matériel électoral et menacé les électeurs le jour du scrutin. Le 22 mars, des soldats armés, des gendarmes et des policiers ont été déployés, dans des camionnettes et à pied, dans la capitale guinéenne, Conakry. Ils ont lancé des grenades lacrymogènes et tiré à balles réelles sur des manifestants, faisant au moins six morts, dont une femme, et blessant au

moins huit hommes.

« Les forces de sécurité guinéennes ont répondu aux manifestations massives par une violence brutale », a déclaré Ilaria Allegrozzi, chercheuse senior sur l'Afrique centrale à Human Rights Watch. « Les manifestations se poursuivront vraisemblablement à l'approche des élections, et donc le gouvernement guinéen devrait immédiatement imposer un strict contrôle aux forces de sécurité nationales. Les dirigeants de l'opposition devraient aussi faire tout leur possible pour aider à mettre fin à la violence. »

L'intention prêtée au président Alpha Condé de briguer un troisième mandat présidentiel lors des élections prévues pour la fin de l'année est à l'origine des manifestations. En décembre 2019, Condé, âgé de 81 ans, a rendu public le texte du nouveau projet de constitution qui, selon ses partisans et ses opposants, ouvrirait la voie à la mise en œuvre d'un troisième mandat. En conséquence, une coalition d'organisations de la société civile, de syndicats et de partis politiques a appelé à des manifestations régulières depuis la mi-2019 et boycotté le référendum. Le 27 mars, la commission électorale guinéenne a annoncé que le nouveau projet de constitution avait été adopté avec plus de 90 % des voix.

Les conclusions de Human Rights Watch s'appuient sur des entretiens téléphoniques menés en mars et début avril avec 60 victimes, membres des familles des victimes et témoins de violations, ainsi qu'avec 15 personnels soignants, journalistes, avocats, membres des partis d'opposition et représentants de la société civile. Human Rights Watch a analysé des photographies et des séquences vidéo pour corroborer les récits des victimes et des témoins. Nous avons également contacté Albert Damatang Camara, le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, par téléphone et WhatsApp, et partagé avec lui par e-mail nos conclusions le 23 mars, en lui posant des questions spécifiques, auxquelles

Camara n'a pas répondu.

D'après plusieurs témoins, les forces de sécurité étaient parfois accompagnées de civils armés de couteaux et de machettes, qui s'en sont pris aux manifestants, tuant au moins un jeune homme, Diallo Nassouralaye. Certains partisans de l'opposition ont lancé des pierres et autres projectiles sur les forces de sécurité. Des violences ont également éclaté à l'extérieur de la capitale, notamment à <u>Kindia</u>, au nord-est de Conakry, à <u>Kolaboui</u> et Sangaredi, dans l'ouest du pays, et à <u>Nzérékoré</u>, dans le sud-est.

Un témoin a décrit les circonstances au cours desquelles un gendarme a tué à bout portant Issa Yero Diallo, une femme âgée de 28 ans résidant dans le quartier d'Ansoumanyah plateau, à Conakry : « Le gendarme a menacé cette femme avant de lui tirer dessus. Les gens qui se trouvaient là ont essayé de le dissuader, mais il lui a tiré une balle dans le cou. » Selon les habitants, la femme a été prise pour cible après avoir contribué à obtenir la remise en liberté d'un homme arrêté par les gendarmes plus tôt dans la journée. Le ministre Camara a déclaré aux médias le lendemain qu'un gendarme soupçonné du meurtre avait été arrêté.

Le 20 février et le 5 mars à Conakry, les forces de sécurité ont tué deux adolescents et, le 6 mars, arrêté deux membres en vue de l'opposition. Les 11 et 12 février, 40 hommes, dont au moins deux enfants et trois adultes atteint de déficience intellectuelle, ont fait l'objet d'arrestations arbitraires par des membres des forces de sécurité lors de raids menés à Conakry, avant d'être conduits dans une base militaire située à environ 700 kilomètres de Soronkoni, dans l'est de la Guinée. Ils y ont été détenus en l'absence de tout contact avec le monde extérieur, les autorités ayant refusé de reconnaître leur détention jusqu'au 28 mars, date à laquelle 36 d'entre eux ont été remis en liberté et quatre autres transférés à la prison centrale de Conakry où ils sont toujours en détention.

Dans un communiqué de presse en date du 22 mars, le ministre Camara soutient que le référendum « s'est déroulé dans des conditions pacifiques sur l'ensemble du territoire », mais que « certains militants ont tenté de semer la terreur » à Conakry et dans d'autres villes. Dans un entretien accordé aux médias le 31 mars, il a confirmé que six personnes avaient perdu la vie à Conakry le 22 mars, dont une personne ayant succombé à un accident vasculaire cérébral, précisant que les autorités avaient ouvert des enquêtes.

Alors que davantage de manifestations sont prévues dans la perspective des élections plus tard cette année, les autorités guinéennes devraient demander aux forces de sécurité nationales de faire preuve de retenue et de respecter les Lignes directrices pour le maintien de l'ordre par les agents chargés de l'application des lois lors des réunions en Afrique, adoptées par la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) et les Principes de base des Nations Unies sur le recours à la force et l'utilisation des armes à feu par les responsables de l'application des lois. En vertu de ces instruments, les responsables de l'application des lois ne peuvent recourir à l'usage de force que lorsque cela est strictement nécessaire et en vue d'atteindre un objectif légitime de maintien de l'ordre.

La <u>CADHP</u>, le Représentant spécial du <u>Bureau des Nations Unies</u> pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), la <u>Communauté</u> économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'<u>Union européenne</u>, la <u>France</u> et les <u>États-Unis</u> ont tous condamné ou exprimé leur inquiétude devant les violences suscitées par le référendum. Le 4 mars, le <u>Rapporteur spécial de la CADHP pour la Guinée</u> a <u>appelé</u> le gouvernement à respecter la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et à garantir des élections libres, équitables et transparentes. Dans une <u>résolution</u> en date du 11 février, le Parlement européen s'est déclaré préoccupé de la montée des tensions politiques et des violences en Guinée.

Les partenaires internationaux de la Guinée et autres institutions, en particulier l'Union africaine, la CEDEAO, le Conseil de sécurité de l'ONU, l'UE et les États-Unis devraient accroître la pression sur le président Condé et son gouvernement et exiger l'ouverture d'enquêtes et de poursuites judiciaires crédibles pour les violations récentes, a préconisé Human Rights Watch.

En cas d'échec des autorités guinéennes à répondre à ces préoccupations relatives aux droits humains, les États-Unis devraient envisager des sanctions ciblées contre les hauts responsables gouvernementaux responsables de violations, notamment des interdictions de voyager et des gels d'avoirs.

L'UE et ses États membres devraient envisager d'élargir le <u>régime de sanctions en vigueur</u> à l'encontre de la Guinée et rappeler aux autorités du pays les conséquences d'un échec à prendre en compte de façon adéquate les préoccupations relatives aux droits humains.

« Des mesures vigoureuses sont nécessaires dès à présent avant que la situation ne se détériore davantage et qu'une force disproportionnée ne soit utilisée contre les manifestants à l'approche des élections », a conclu Ilaria Allegrozzi. « Les partenaires de la Guinée devraient indiquer clairement que des conséquences seront tirées si des manifestants se font tirer dessus ou des partisans de l'opposition sont portés disparu. »

Contexte

Les <u>débats</u> sur la révision de la constitution guinéenne de 2010 ont commencé début 2019, le parti au pouvoir RPG-Arc-enciel ayant <u>appelé en mai les citoyens à soutenir le projet de constitution</u>. Bien que le texte présenté par Condé en décembre 2019 maintienne une limite de deux mandats présidentiels, ses partisans ont déclaré qu'il reprenait tout à zéro, ce qui lui permettrait donc de se présenter en 2020. Condé a déclaré le 10 février que, en cas d'adoption d'une nouvelle constitution,

« [son] parti décidera » s'il sera candidat à sa propre
succession.

Le 28 février, Condé a <u>reporté le référendum constitutionnel</u> et les élections législatives, initialement prévus le 1^{er} mars, au 22. Les organisations internationales et régionales, dont l'UA, l'Organisation internationale de la Francophonie et la CEDEAO, ont refusé d'envoyer sur place des observateurs, affirmant que la <u>liste électorale manquait de crédibilité</u>.

Depuis octobre 2019, une coalition d'organisations non gouvernementales et de partis d'opposition, le Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC), a organisé de nombreuses manifestations contre le référendum constitutionnel en Guinée.

Bien que le gouvernement ait dans certains cas autorisé la tenue de ces manifestations, la plupart du temps, les forces de sécurité les ont dispersées en arrêtant des participants ou en usant de gaz lacrymogènes et en leur tirant dessus à balles réelles. Human Rights Watch avait précédemment signalé qu'au moins 30 personnes avaient été tuées pendant les manifestations entre octobre 2019 et janvier 2020. Le FNDC estime que les forces de sécurité ont tué 44 personnes depuis octobre 2019. Les manifestants auraient également tué au moins un gendarme lors de manifestations en octobre, selon le gouvernement, bien que les manifestants affirment que celui-ci a été abattu par un autre gendarme.

Violence le jour du référendum à Conakry et dans d'autres villes

Le 22 mars, de violents affrontements ont éclaté à Conakry, notamment dans les quartiers de Wanindara, Hamdallaye, Coza, Sofonia, Ansoumania, Cimenterie et Simbaya, entre des dizaines de groupes favorables au référendum et d'autres qui lui étaient opposés, et entre opposants au référendum et forces de sécurité. Des manifestants ont brûlé des pneus, dressé des

barricades dans les rues et lancé des projectiles sur les forces de sécurité qui ont riposté avec des gaz lacrymogènes et tiré à balles réelles. Le ministre de la Sécurité a déclaré que des manifestants violents avaient saccagé des bureaux de vote, menacé des électeurs et brûlé du matériel électoral, une information confirmée par Human Rights Watch.

Deux témoins ont déclaré à Human Rights Watch que des soldats, des gendarmes, des policiers et des civils armés de machettes avaient lancé des pierres sur une maison du quartier de « Petit Simbaya », où vivaient des partisans de l'opposition connus. Lorsque Diallo Nassouralaye, âgé de 19 ans, qui vivait à proximité, est sorti pour vérifier ce qui se passait, les forces de sécurité ont ouvert le feu sur lui. « Il a été touché à l'abdomen », a précisé un témoin. « Je l'ai emmené dans un centre de soins tout proche, mais il est décédé sur place. » Le médecin qui s'est occupé de la victime a confirmé à Human Rights Watch que Nassouralaye est arrivé vers 13 heures et est décédé 10 minutes plus tard d'une blessure par balle à l'abdomen.

Selon deux témoins, des gendarmes ont abattu Thierno Oumar Diallo, un homme âgé de 25 ans, lors d'affrontements entre partisans du référendum et des opposants dans le quartier de Kakimbo vers 15 heures. Une source médicale a confirmé que l'homme était décédé des suites d'une blessure par balle au cou. L'un des témoins, frère de la victime, a déclaré :

Des gendarmes sont intervenus lors des affrontements et ont lancé des grenades lacrymogènes et tiré à balles réelles. Des témoins m'ont dit qu'en plus de mon frère, ils avaient tué deux autres hommes et blessé quatre autres. Mon frère est mort instantanément ; d'une balle dans le cou. J'ai emmené son corps dans un centre de soins proche puis à la morgue, mais le personnel médical a refusé de le prendre en charge. J'ai donc ramené sa dépouille à la maison et nous l'avons enterré le lendemain.

Deux témoins ont expliqué que des gendarmes avaient tiré à balles réelles lors d'affrontements entre des partisans du référendum et des membres de l'opposition dans le quartier Hamdallaye de Conakry, tuant Hafiziou Diallo, un homme âgé de 28 ans. Un parent de la victime a été témoin du meurtre :

Nous sommes descendus dans la rue pour protester contre le vote. Il y avait des partisans du référendum en tenue civile, armés de couteaux, et des gendarmes. Nous leur avons jeté des pierres et les choses ont dégénéré. Les gendarmes, une dizaine d'entre eux, ont lancé des grenades lacrymogènes et tiré à balles réelles. Les gens se sont enfuis, mais mon oncle a été touché par une balle et s'est effondré devant moi. Il a été touché à la poitrine.

Human Rights Watch a examiné les photographies du corps et consulté des sources médicales qui ont corroboré ces témoignages.

Un policier a tué Thierno Hamidou Bah, âgé de 25 ans, lors d'une manifestation organisée par l'opposition dans le quartier de Kinifi, selon deux témoins entendus par Human Rights Watch. L'un d'eux a déclaré :

Nous étions dans la rue pour dire non au référendum. Nous étions là pour exprimer notre colère. Nous avons lancé des pierres sur la police. Elle a tiré sur la foule à balles réelles et touché trois personnes, dont mon ami, qui a été atteint à la poitrine et s'est effondré devant moi. Je l'ai transporté dans un centre de soins, où il est décédé.

Un médecin qui a examiné le corps a confirmé que l'homme avait reçu une balle dans la poitrine. Human Rights Watch a également consulté des photographies de la blessure.

Des violences sporadiques se sont poursuivies à Conakry le 23 mars, notamment dans les quartiers de Cosa et Wanindara, où des émeutes ont été signalées, et à Baylobaye, où les forces de sécurité ont tiré sur un homme après être entré par

effraction chez lui. « Trois policiers sont entrés chez moi à 15 heures. Je m'y trouvais avec ma femme et mon fils. Ils nous ont accusés de ne pas nous rendre aux urnes. L'un d'eux m'a passé à tabac à l'aide de sa matraque et saisi mon téléphone. Mon fils s'est disputé avec eux et a reçu une balle dans le bras. Je l'ai emmené dans un centre de soins où elle lui a été retirée », a relaté le père de la victime. Human Rights Watch s'est également entretenu avec le médecin qui l'a soignée.

Des violences ont éclaté dans d'autres villes et villages de Guinée le 22 mars. Selon les médias, des manifestants ont saccagé des bureaux de vote à Kindia, au nord-est de Conakry, et à Kolaboui à l'ouest, et harcelé le personnel électoral de Télimélé. Des habitants et des journalistes ont également signalé qu'à Nzérékoré, capitale de la Guinée forestière, des incidents liés aux élections ont déclenché des affrontements intercommunautaires et confessionnels entre des membres armés de la communauté de Guerze, formée majoritairement de chrétiens ou d'animistes, et l'ethnie armée Konianke, principalement musulmane, plusieurs personnes ayant été tuées et des propriétés incendiées.

Des gendarmes ont blessé un homme âgé de 20 ans lors d'une manifestation anti-référendum à Sangaredi, dans l'ouest de la Guinée. Un témoin et un proche de la victime ont indiqué à Human Rights Watch que des gendarmes avaient tiré à balles réelles sur la foule : « Il était 10 heures du matin ; nous étions dehors pour protester contre le vote. Les gendarmes ont tenté de nous disperser. Certains leur ont jeté des pierres. J'ai entendu au moins deux coups de feu. Mon frère a été touché d'une balle à l'épaule et s'est cassé le bras en tombant. »

N'ayant pu être hospitalisée à Sangaredi, la victime a été conduite le lendemain à Conakry. Human Rights Watch a examiné les dossiers médicaux et s'est entretenu avec le médecin qui l'a soignée.

Violences et arrestations préréférendaires

Le 20 mars, la police a tiré à balles réelles lors d'une manifestation organisée par l'opposition dans le quartier Bomboly de Conakry, blessant un homme âgé de 18 ans. La victime s'est entretenue avec Human Rights Watch : « Je me rendais au domicile de mon frère quand je me suis retrouvé au milieu d'une manifestation. Certains participants se sont montrés violents et s'en sont pris à la police en lui jetant des pierres. Celle-ci a riposté en lançant des grenades lacrymogènes puis en tirant à balles réelles. Tout le monde a pris la fuite. J'ai également couru pour me mettre en sécurité. J'ai entendu quatre coups de feu avant de m'effondrer au sol. Une balle m'avait atteint à l'épaule droite. »

Le 6 mars, les forces de sécurité ont procédé à l'arrestation arbitraire de Sekou Koundouno et Ibrahima Diallo, deux membres de premier plan de la direction du FNDC, au domicile de Diallo. Celui-ci a déclaré qu'au moins 20 policiers, dont certains étaient masqués, sont entrés par effraction chez lui à Conakry vers 19 heures, procédant à leur arrestation en l'absence de mandat. La loi guinéenne prévoit pourtant qu'un mandat est nécessaire, à moins que l'individu ne soit pris en flagrant délit. L'épouse de Diallo, qui a été témoin de l'arrestation, a décrit la scène à Human Rights Watch :

J'ai demandé aux policiers s'ils avaient un mandat. Cela les a contrariés. L'un d'eux m'a attrapé par le col de ma chemise et poussé contre un pot de fleurs. Puis ils ont mis la maison sens dessus dessous avant d'arrêter mon mari et Koundouno, qui a été escorté à moitié nu, sans son pantalon ni ses chaussures.

Diallo a déclaré que ses yeux étaient bandés dès qu'il est monté à bord du véhicule de police et que lui et Koundouno ont été détenus à la Direction de la police judiciaire, à Conakry, sans accès à leurs avocats pendant une semaine. Les juges d'instruction ont inculpé les deux membres du FNDC d' « outrages envers les fonctionnaires » et d'« atteinte et menace à la sûreté et à l'ordre publics », avant de les remettre en liberté sous caution le 13 mars, en l'attente de nouvelles enquêtes. Les deux hommes ont été invités à comparaître devant les juges chaque semaine.

Lors de manifestations à Conakry le 5 mars, deux témoins ont déclaré que les forces de sécurité, dont des policiers et des gendarmes, avaient lancé des gaz lacrymogènes sur des partisans de l'opposition et tué un garçon âgé de 17 ans, heurté à la tête par une grenade. Human Rights Watch a également reçu des informations selon lesquelles les forces de sécurité ont <u>blessé neuf autres hommes</u> lors de ces manifestations. Les gendarmes ont agressé un <u>journaliste français</u> après qu'il les a filmés en train de passer à tabac un homme non armé, avant de l'<u>expulser du pays</u>. Les participants ont déclaré que certains manifestants violents avaient blessé des policiers en leur jetant des pierres.

Le 4 mars, vers 13 heures, une dizaine de policiers et de gendarmes sont entrés par effraction au domicile d'un imam de 51 ans dans le quartier de Wanindara à Conakry, et l'ont roué de coups ainsi que d'autres membres de sa famille. Ils ont ensuite procédé à l'arrestation arbitraire de trois des membres de sa famille et d'un voisin. Selon des témoins et des résidents, les forces de sécurité recherchaient l'auteur d'une vidéo qui montrait la police en train de se servir d'une femme comme bouclier humain à Conakry le 29 janvier. L'imam a déclaré à Human Rights Watch :

Des policiers et des gendarmes sont entrés par effraction dans ma résidence, ont tiré un coup de feu et défoncé la porte d'entrée. Ils ont fouillé les neuf maisons du complexe résidentiel, les ont mises sens dessus dessous. Un gendarme m'a frappé à la tête avec une louche qu'il avait prise à mes femmes. « Je vais te casser la tête », m'a-t-il dit. Les gendarmes ont également frappé deux de mes voisins, dont une

femme de 80 ans souffrant de problèmes de surdité et de vue. Puis ils ont arrêté mes fils, mon frère et un voisin. Ils n'avaient aucun mandat. »

Les quatre hommes arrêtés ont été conduits dans deux postes de gendarmerie des quartiers de Matoto et Cosa. Les fils et le frère de l'imam ont été remis en liberté le même jour après le paiement d'un million de francs guinéens (environ 104 dollars). Son voisin a été relâché le lendemain après le versement de 250 000 francs guinéens (environ 26 dollars).

Le 19 février, des gendarmes et des policiers ont violemment réprimé une manifestation menée par le FNDC dans le quartier de Wanindara en lançant des grenades lacrymogènes et en tirant à balles réelles. Ils ont blessé au moins un manifestant, un chauffeur âgé de 26 ans, alors qu'il tentait de prendre la fuite : « Certains gendarmes sont descendus de leur véhicule et ont pourchassé des manifestants à pied. J'ai couru et tenté de me cacher, mais un gendarme m'a tiré dans la cuisse. J'ai été conduit à l'hôpital, où je suis resté alité 10 jours. La balle se trouve toujours dans ma jambe. » Cet homme a également confié qu'il était à peine en état de marcher et ne pouvait plus travailler. Human Rights Watch a également interrogé un de ses amis qui a été témoin de l'incident, ainsi que le médecin qui l'a soigné.

Disparitions forcées

Human Rights Watch s'est entretenu avec 10 hommes victimes de disparitions forcées pendant une quarantaine de jours à la suite de leur arrestation arbitraire par les forces de sécurité à Conakry les 11 et 12 février. Ils ont déclaré avoir été détenus sans aucun contact avec le monde extérieur avec 30 autres personnes, dont au moins deux enfants et trois hommes atteints de déficience intellectuelle, dans une base militaire de Soronkoni, à 700 kilomètres de Conakry. Human Rights Watch a également parlé à leurs avocats et à plusieurs membres de leurs familles et amis qui ont corroboré leurs témoignages.

Pendant leur détention, les autorités ont <u>refusé de</u> reconnaître qu'elles savaient où se trouvaient ces hommes.

En vertu du droit international, une disparition forcée est toute forme de privation de liberté par des agents de l'État ou par des personnes ou des groupes de personnes qui agissent avec l'autorisation, l'appui ou l'acquiescement de l'État, suivi du déni de la reconnaissance de la privation de liberté ou de la dissimulation du sort réservé à la personne disparue ou du lieu où elle se trouve. La Guinée n'a pas signataire de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées.

D'anciens détenus et avocats ont déclaré que, à l'exception de quatre personnes transférées à la prison centrale de Conakry, les 36 autres avaient été remises en liberté le 28 mars, sans inculpation ni document attestant de leur arrestation et de leur détention.

Les dix hommes avec qui s'est entretenu Human Rights Watch ont déclaré qu'on ne leur avait jamais fourni d'explication quant aux raisons de leur arrestation et de leur détention. Mais ils ont affirmé que les forces de sécurité qui les avaient arrêtés, comme les militaires qui assuraient leur détention à Soronkoni, les avaient accusés de soutenir l'opposition. Selon l'un de ces ex-détenus, âgé de 20 ans, un policier lui a dit au moment de son arrestation : « C'est vous qui barricadez les routes, semez le trouble et vous opposez au pouvoir en place. » « Ils m'ont accusé d'être un criminel et de faire souffrir mon pays. Je leur ai répondu que je n'étais qu'un chauffeur de taxi. Tiens-toi tranquille et tais-toi, m'ont-ils rétorqué », a témoigné un autre ex-détenu, âgé de 36 ans.

En vertu du droit guinéen et du droit international, les individus arrêtés doivent être directement incarcérés dans des lieux de détention reconnus, comme des postes de police ou de gendarmerie, et avoir immédiatement accès à leur avocat et à leurs familles. Toutes les personnes détenues devraient être

conduites rapidement devant un juge pour l'examen de la légalité et la nécessité de leur détention.

Cependant, les hommes interrogés par Human Rights Watch ont déclaré avoir été détenus dans une base militaire et privés de contact avec le monde extérieur. « Détenir quelqu'un dans un camp militaire est contraire à notre législation », a indiqué à Human Rights Watch un avocat guinéen défendant les détenus. « Les autorités devraient cesser de penser que la Guinée est une autre planète. Nous avons des lois interdisant la détention de suspects en dehors des lieux officiellement prévus à cet effet ». Âgé de 26 ans, un ex-détenu a déclaré : « Ma famille ignorait où je me trouvais. Ils pensaient que j'étais mort. »

D'autres ont décrit les conditions de leur détention comme sordides. « Nous étions 40 dans une cellule comportant une seule porte, fermée la plupart du temps, avec deux petits trous dans le mur », a déclaré l'un d'entre eux, âgé de 23 ans. « C'était insuffisamment aéré, il faisait très chaud. Beaucoup se sont sentis mal à cause de la chaleur, certains se sont effondrés ». Un autre a expliqué qu'on ne leur donnait pas assez d'eau, et qu'il dormait sur le sol sans matelas et n'était souvent pas autorisé à se rendre aux toilettes situées à l'extérieur, ce qui l'obligeait à uriner dans des bouteilles.

hrw.org

Mascarade électorale et référendaire en Guinée: l'union européenne remet en question la validité du processus

écrit par GuineePolitique© | 10 avril 2020



Le caractère non inclusif et non consensuel de ces scrutins et du fichier électoral porte atteinte à la crédibilité de ces élections. L'absence d'observation régionale et internationale reconnue remet également en question la validité du processus.

Déclaration de la Porte-parole de l'UE sur les élections législatives et le référendum constitutionnel du 22 mars 2020 en Guinée

Guinée: déclaration de la Porte-parole sur les élections législatives et le référendum constitutionnel du 22 mars

Le

double scrutin du 22 mars s'est tenu dans un climat de forte tension

émaillé par des violences causant plusieurs morts. Ces actes

de violence

et l'usage disproportionné de la force par les forces de l'ordre sont inacceptables.

Le caractère non inclusif et non consensuel de ces scrutins et du

fichier électoral porte atteinte à la crédibilité de ces élections.

L'absence d'observation régionale et internationale reconnue remet

également en question la validité du processus. Les clivages intercommunautaires se creusent dangereusement.

L'Union européenne renouvelle son soutien aux initiatives de la Communauté économique des états de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union africaine et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) susceptibles de réhabiliter le processus électoral, de désamorcer les tensions et de renouer un dialogue entre toutes les parties.

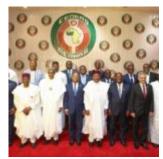
<u>Virginie BATTU-HENRIKSSON</u> Spokesperson for Foreign Affairs and Security Policy + 32 (0)470 18 24 05

<u>eeas.europa.eu</u>

Violences électorales en

Guinée: la CEDEAO condamne et «relève toute la pertinence de ses recommandations»

écrit par GuineePolitique© | 10 avril 2020



La Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a pris acte du double scrutin des élections législatives et référendaire tenu le 22 mars 2020 en République de Guinée.

Communiqué de la CEDEAO sur la Guinée (25 mars 2020)

Le FNDC appelle «les forces de défense et de sécurité à se mettre du côté du peuple»

écrit par GuineePolitique© | 10 avril 2020



Il est hors de question pour le FNDC de reconnaître une Institution ou une Constitution issue de cette mascarade électorale. Le peuple de Guinée ne reconnaît que la Constitution de 2010.

Déclaration N°92 du FNDC (25/03/2020)

Déclaration

En pleine épidémie de coronavirus, Alpha Condé a organisé un simulacre de vote malgré des cas avérés d'infection, exposant ainsi les

populations guinéennes à la pandémie.

Le FNDC félicite le peuple de Guinée pour avoir massivement suivi, sur l'ensemble du territoire national, le mot d'ordre de s'opposer au coup d'état constitutionnel que Alpha Condé avait décidé de perpétrer le 22 mars 2020.

Le FNDC se réjouit de la détermination et du sens élevé de responsabilité avec lesquels le peuple de Guinée a empêché cette forfaiture.

Le FNDC déplore et condamne énergiquement les violences exercées sur les populations civiles par les forces de défense et de sécurité puissamment appuyées par les unités spéciales de l'Armée et une milice aux ordres du Pouvoir.

Ces violences inouïes ont entraîné la mort, dans des conditions atroces, de 9 personnes à Conakry, une à Dubréka,

une à Mamou, plus de 21 personnes à Nzérékoré selon un bilan provisoire et une centaine de blessés par balles.

Au cours de ces tristes journées de terreur, des lieux de culte ont été incendiés et des bâtiments publics et privés ont été pillés et vandalisés par les forces de l'ordre et la milice aux ordres du Pouvoir.

Le FNDC présente ses condoléances aux familles éplorées et à tout le peuple de Guinée. Nous réaffirmons notre soutien et notre solidarité à toutes les victimes de ces violences, à toutes les personnes torturées, blessées et emprisonnées pour avoir défendu notre Constitution.

Nul besoin de démontrer l'échec du coup d'état constitutionnel du 22 mars 2020 grâce au combat mené par le peuple de Guinée uni et rassemblé autour du FNDC et des valeurs essentielles de la Nation.

Il est hors de question pour le FNDC de reconnaître une Institution ou une Constitution issue de cette mascarade électorale. Le peuple de Guinée ne reconnaît que la Constitution de 2010.

Le FNDC remercie la communauté internationale pour son soutien à la lutte légitime du peuple de Guinée en vue de l'instauration de la démocratie et l'État de droit.

Enfin, le FNDC appelle :

- le peuple de Guinée à plus de détermination dans la lutte pour la préservation des acquis démocratiques et pour la restauration de la dignité et de la fierté du guinéen.
- la communauté internationale à la mise en place d'une Commission d'enquête indépendante sous l'égide des Nations Unies pour faire la lumière sur les crimes commis dans le cadre des manifestations pour la défense de la Constitution guinéenne.
- les forces de défense et de sécurité à arrêter les violences contre les citoyens et à se mettre du côté du peuple dont

elles tirent exclusivement la légalité et la légitimité de leur mission.

• le peuple de Guinée à rester uni et mobilisé pour mettre un terme au régime dictatorial d'Alpha Condé et à faire face au défi de la lutte contre le coronavirus.

Ensemble unis et solidaires, nous vaincrons !

Conakry, le 25 mars 2020

Vote du 22 mars en Guinée: les États-Unis condamnent la violence et expriment leur inquiétude

écrit par GuineePolitique© | 10 avril 2020



La communauté internationale s'est déclarée vivement préoccupée par le processus d'enrôlement électoral, et par l'absence de dialogue public sur la nouvelle constitution que le gouvernement de guinéen a manqué de régler.

Les États-Unis condamnent la violence et expriment leur inquiétude à l'égard du vote du 22 mars en Guinée

Les États-Unis expriment leurs vives inquiétudes face à la violence

qui a entouré le vote en Guinée le 22 mars, et condamnent fermement

toutes les exactions. Nous demandons au gouvernement guinéen d'enquêter

de manière rapide et transparente sur tous les décès liés aux manifestations et aux élections, que les résultats de ces investigations

soient rendus publics dès que possible. La communauté internationale

s'est déclarée vivement préoccupée par le processus d'enrôlement

électoral, et par l'absence de dialogue public sur la nouvelle constitution que le gouvernement de guinéen a manqué de régler. Nous

partageons ces préoccupations.

Les États-Unis sont un ami et un soutien indéfectible de la Guinée sur son chemin vers la démocratie et le développement depuis son indépendance en 1958. Nous continuerons à soutenir les objectifs de la Guinée pour renforcer sa démocratie et assurer la prospérité de tous ses citoyens.

gn.usembassy.gov

Mohamed Ibn Chambas «Je condamne avec la plus grande fermeté tous les actes de violence []» en Guinée

écrit par GuineePolitique© | 10 avril 2020



« Je condamne avec la plus grande fermeté tous les actes de violence, l'usage excessif de la force qui ont provoqué des pertes de vie humaines et de nombreux blessés, ainsi que les violences à connotation intercommunautaire qui se sont déroulés dans la région de Nzérékoré »

Mohamed Ibn Chambas, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS)

Le Représentant spécial Mohamed Ibn Chambas condamne tous les actes de

violence, l'usage excessif de la force et appelle les Guinéens à se mobiliser contre les violences intercommunautaires

Le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel

(UNOWAS), Mohamed Ibn Chambas, suit avec une grande préoccupation le

développement de la situation en Guinée.

Dans le <u>communiqué</u>

qui a suivi sa dernière mission en Guinée, le 12 mars 2020, le Représentant spécial avait appelé avec insistance les autorités

nationales, les acteurs politiques et ceux de la société civile à

recourir exclusivement au dialogue pour trouver une solution pacifique

et constructive à leurs différends.

La journée des consultations législatives et référendaires du 22 mars dernier a été malheureusement marquée par une recrudescence d'une violence abjecte.

«

Je condamne avec la plus grande fermeté tous les actes de violence,

l'usage excessif de la force qui ont provoqué des pertes de vie humaines

et de nombreux blessés, ainsi que les violences à connotation intercommunautaire qui se sont déroulés dans la région de Nzérékoré » a

déclaré le Représentant spécial.

«

Dans un moment inédit où le monde entier se mobilise pour protéger des

vies humaines contre la pandémie du COVID-19, les autorités guinéennes

et tous les acteurs nationaux ont la responsabilité politique, morale et

éthique de s'unir pour protéger les citoyens de la pandémie et de la

violence », a-t-il ajouté.

«

Je présente mes sincères condoléances aux familles des victimes et au

peuple guinéen. J'appelle, en ces moments difficiles, les autorités

nationales, les leaders religieux et communautaires, les responsables

politiques, les acteurs de la société civile et tous les citoyens, à se

mobiliser contre la violence et à s'engager dans le dialogue pour sortir

de la crise. Plus que jamais, un sursaut de tous les guinéens est

urgent pour refuser la violence et s'unir pour consolider la paix, la

stabilité et le développement en Guinée », a déclaré Mohamed Ibn

Chambas.

Les Nations Unies sont prêtes à soutenir les efforts des guinéens pour un dialogue constructif, garant d'une solution pacifique à la crise.

unowas.unmissions.org

Pour la France «le caractère non inclusif de ces élections [] n'a pas permis la tenue d'élections crédibles» en Guinée

écrit par GuineePolitique© | 10 avril 2020



Guinée - Point de presse de la porte-parole (24 mars 2020)

La France suit avec préoccupation la situation en Guinée, après

l'organisation, ce dimanche 22 mars, d'élections législatives et d'un

référendum en vue d'un changement de Constitution. Elle condamne les

actes de violence qui ont entraîné, durant cette journée, la mort de

plusieurs Guinéens.

Le caractère non inclusif de ces élections et non consensuel du

fichier électoral, ainsi que le rôle joué par des éléments des forces de sécurité et de défense excédant la simple sécurisation du processus,

n'ont pas permis la tenue d'élections crédibles et dont le résultat

puisse être consensuel. La France relève aussi l'absence d'observation

régionale et internationale à l'occasion de ce double vote.

La France soutiendra les initiatives de la CEDEAO, de l'Union africaine et de l'OIF pour désamorcer les tensions en Guinée et restaurer rapidement un dialogue entre toutes les parties. Elle appelle tous les acteurs guinéens, quels qu'ils soient, à la responsabilité et à la plus grande retenue.

diplomatie.gouv.fr

Guinée: les acquis de la démocratisation de 2010 remis en cause [FIDH]

écrit par GuineePolitique© | 10 avril 2020



Comme

redouté, le référendum constitutionnel et les élections législatives du

22 mars ont donné lieu à de nouvelles violences. Au moins 10 personnes

ont été tuées par des forces de l'ordre et forces armées, qui ont une

nouvelle fois tiré à balles réelles contre les manifestants, des bureaux

de votes ont été saccagés et des personnes souhaitant se rendre aux

urnes agressées. Alors que les militaires ont joué un rôle central dans

ce double scrutin entâché de graves irrégularités, boycotté par

l'opposition et dénoncé à l'avance par les organisations régionales et

internationales, nos organisations demandent à ce que les militaires

restent cantonnés dans leurs casernes, et que des enquêtes judiciaires

soient systématiquement diligentées, afin de poursuivre et sanctionner

les auteurs de ces violences.

Les résultats du double scrutin partiellement boycotté du 22 mars semblent connus à l'avance. Ils semblent également consacrer la voie vers une nouvelle mandature du Président Alpha Condé, 82 ans, en levant l'interdit constitutionnel d'une troisième candidature, et en lui offrant un parlement très majoritairement acquis à sa cause. En verrouillant ainsi l'espace politique, ces élections contribueront sans doute à isoler le pays sur la scène internationale, tout en faisant peser sur lui le risque d'un nouveau cycle de violences politiques graves.

« Le rôle croissant joué par les forces militaires tout au long des élections nous laisse craindre un retour à la militarisation de la vie politique Guinéenne et aux années de répression. Nous appelons le gouvernement guinéen et les forces d'opposition à tout faire pour éviter de nouvelles violences, à renouer avec un dialogue politique constructif, et à œuvrer dans l'intérêt des populations guinéennes dans leurs ensemble »

Drissa Traoré, Secrétaire général de la FIDH.

Le rôle joué par les forces armées dans ces élections est-elle un indicateur sur le rôle qui leur sera assigné dans les prochains mois ? Après que toutes les unités de l'armée de terre aient été « mises en alerte » et déployées dans l'ensemble du pays dès le 25 février en prévision des échéances électorales, les forces militaires ont étroitement accompagné les élections du 22 mars. Elles étaient non seulement largement présentes, mais contrairement à l'article 80 et suivants du code électoral, qui exige que le dépouillement des votes soit effectué dans les bureaux de vote, plusieurs urnes contenant ces bulletins ont été transportées, soit dans les mairies, soit dans les préfectures, soit dans des garnisons militaires pour y être dépouillées.



Les forces armées ont également participé à la répression contre les manifestants,

alors que la sécurisation des élections aurait dû relever des seules

forces de police et d'unités spécialisées chargées de veiller à la

sécurisation des élections. Des bérets rouges, unité s'étant illustrée

lors des massacres du 28 septembre 2009, auraient selon plusieurs

témoignages tiré à balles réelles contre les manifestants.

Dans la région Est du pays, notamment à N'Zérékoré, la ficelle ethnico-religieuse a été utilisée par certains pour opposer les populations.

Des affrontements entre communautés, entraînant des pertes en vies

humaines et des destruction de lieux de culte (deux églises et une

mosquée) ont été signalés.

La société civile a également été ciblée, le travail de certains

journalistes entravé. Le domicile d'un des leaders du Front National

pour la Défense de la Constitution (FNDC) : Mamadou Bailo Barry, a ainsi **été attaqué le jour de l'élection** à Ratoma, par un groupe de jeunes militants du parti au pouvoir, **accompagnés des forces de l'ordre**.

Enfin, le siège de l'association des victimes, parents et amis du 28 septembre : l'AVIPA, qui lutte depuis 10 ans avec nos organisations pour que les responsables civils et militaires du massacre du stade soient enfin traduits en justice, a fait l'objet d'une tentative d'intrusion par des agents de l'unité spéciale de sécurisation des élections, qui ont proféré menaces et injures.

« Nous dénonçons l'attaque du siège de l'AVIPA le jour des

élections et appelons les autorités à ouvrir une enquête pour situer les responsabilités et en poursuivre les responsables. Ces tentatives d'intimidation des acteurs de la société civile guinéenne luttant contre l'impunité sont graves et inacceptables. Nous continuerons à documenter les violences commises, saisir les autorités judiciaires, et à lutter contre l'impunité, endémique dans notre pays »

Abdoul Gadiry DIALLO, Président de l'OGDH.

FIDH (24/03/2020)

Le crash de la démocratie guinéenne: quelques titres de la presse nationale

écrit par GuineePolitique© | 10 avril 2020



Le crash de la démocratie guinéenne : la presse

nationale s'interroge

Cliquez sur l'image pour lire l'article.

Guineenews









ACCUEIL

NEWS Y

GRANDS DOSSIERS Y

INTERVIEWS

PUBLIREPORTAGE Y

RÉGION Y

LE MONDE

Élections du 22 mars : Un coup dur pour la démocratie guinéenne











Guineematin

epuis cluster-na.cdnjquery.com.

Triomphe sans gloire pour Alpha Condé : le plus dur est à venir!



Jamais une élection n'avait été aussi meurtrière en République de Guinée. La journée a été apocalyptique pour de nombreuses familles. Le Front national pour la défense



FAITES VOS PUBLICITÉS ICI



Guineematin.com est sacré meilleur



ELECTIONS MUNICIPALES 2020 : ENSEMBLE POUR PORCHEVILLE

ELECTIONS MUNICIPALES 2020



Ledjely



Mosaiqueguinee





ACCUEIL POLITIQUE

ÉCONOMIE

SOCIÉTÉ

TRIBUNE LIBRE

INTERVIEW

SPORT

ANNONCES

NOUS CONTACTER

♠ Accueil » Politique » Bah Oury : "les autorités mettent en cause la stabilité et la paix" en Guinée

Bah Oury : ''les autorités mettent en cause la stabilité et la paix'' en Guinée



d J'aime 3

🖿 in Politique 🔘 23 mars 2020 🔍 0

₩ Tweeter

es législatives et le referendum constitutionnel ont été émaillées dimanche de violences qui ont causé la mort par balle de plusieurs guinéens. Bah Oury, président de l'Union la démocratie et le développement (UDD), pointe un doigt accusateur sur le régime en place.





Africaguinee





Violences, mascarade électorale et des morts en Guinée : les titres de la presse internationale

écrit par GuineePolitique© | 10 avril 2020



Violences, mascarade électorale et des morts en Guinée : la presse internationale en parle

Cliquez sur l'image pour lire l'article.

La CROIX



RFI



Guinée: plusieurs morts et des blessés dans des heurts lors du double scrutin









Publié le : 23/03/2020 - 01:25 Modifié le : 23/03/2020 - 14:03



= EL PAÍS INTERNACIONAL

EUROPA EE UU MÉXICO AMÉRICA LATINA ORIENTE PRÓXIMO ASIA ÁFRICA FOTOS OPINIÓN ÚLTIMAS NOTICIAS

Diez muertos en violentos incidentes durante el referéndum constitucional en Guinea

La oposición acusa al presidente Alpha Condé de organizar la consulta para seguir seis años más en el poder













JOSÉ NARANJO

Dakar - 23 MAR 2020 - 15:13 CET





TAZ



Referendum in Guinea

Der Präsident bittet zur Urne

Proteste und Gewalt stören das Verfassungsreferendum in Guinea. Es wurde mehrfach verschoben und fällt nun mit dem Coronavirus zusammen.



Großspurige historische Vergleiche: Wahlwerbung des Präsidenten von Guinea Foto: Sadak Souici dpa Le Pictorium Agency via ZUMA



France 24



Several killed in Guinea as voters cast ballots in contentious referendum











Issued on: 22/03/2020 - 15:49 Modified: 22/03/2020 - 15:49



Financial Afrik



Mediapart



Accueil > Monde > Violente journée de référendum et de législatives en Guinée



Violente journée de référendum et de législatives en Guinée



Des violences meurtrières se sont déroulées d alors que l'opposition tentait de boycotter le ra nouvelle Constitution et les élections législativ

Vous utilisez un adblocker

Pour vous apporter une information de qualité, nous comptons sur votre soutien. **Vous pouvez désactiver votre Adblock** ou le conserver et vous abonner via le lien ci-dessous.



LE TEMPS



The Guardian



WakatSéra







TV5 Monde



NEWS / AFRICA

Guinea votes in contested referendum and parliamentary poll

Opposition boycotting vote allege referendum is a ploy by President Alpha Conde to remain in power.







Le Monde





Consulter le journal

> ACTUALITÉS ~ ÉCONOMIE ~

VIDÉOS ~

OPINIONS ~

CULTURE ~

MIF MAG ~

SERVICES

Le Monde Afrique GUINÉE









Guinée : le référendum constitutionnel et les législatives troublés par des violences

Le scrutin est boycotté par l'opposition, qui accuse le président, Alpha Condé, de se frayer une voie vers un troisième mandat.

Le Monde avec AFP • Publié hier à 15h39, mis à jour à 02h21

O Lecture 4 min.



Les plus lus

La Guinée clôture une violente journée de référendum et de législatives

écrit par GuineePolitique© | 10 avril 2020



La

Guinée a vécu dimanche un référendum et des législatives ternis par des

violences, avec la mort d'au moins 10 manifestants tués par les forces

de l'ordre selon l'opposition, qui a boycotté ces scrutins pour faire

barrage à un éventuel troisième mandat du président Alpha Condé.

Ce

bilan n'a cependant pu être confirmé de source indépendante et les

autorités n'étaient pas joignables pour réagir aux affirmations de l'opposition.

Le vote, dont le terme était fixé à 18H00 (GMT et locales), a été progressivement clôturé dimanche à Conakry où des

bureaux ont fermé plus tôt que prévu à cause des incidents, selon un

journaliste de l'AFP.

Les manifestants anti-Condé ont "bravé les balles des forces de l'ordre qui ont arrêté massivement, tiré aveuglément, molesté cruellement, tuant au moins 10 personnes et blessant par balle plusieurs dizaines" de personnes, a indiqué dans un communiqué le FNDC, le collectif de partis d'opposition et de la société civile qui lutte contre un éventuel troisième mandat de M. Condé

Le

FNDC "appelle à intensifier les manifestations demain lundi 23 mars et

mardi 24 mars 2020 avec pour objectif ultime le départ du dictateur

Alpha Condé".

Au moins 32 manifestants avaient jusqu'à dimanche après-midi été tués depuis le début à la mi-octobre de la vague de protestation, qui a également coûté la vie à un gendarme, selon un décompte de l'AFP. M. Condé, 82 ans, a été élu en 2010 et réélu en 2015.

Aucune indication n'était disponible dimanche soir sur la participation, les résultats et leur date de publication. Les responsables de l'Administration territoriale (Intérieur) et la

Commission électorale n'ont pas répondu aux sollicitations de l'AFP.

L'actuelle

Constitution limite à deux le nombre de mandats, la nouvelle

que

propose M. Condé également. Mais, accusent ses opposants, elle lui

permettrait de remettre son compteur à zéro afin de se succéder à

lui-même fin 2020.

attaque contre des gendarmes -

Le début

du vote, prévu à 08H00 (GMT et locale), a commencé à l'heure indiquée

dans un bureau proche du palais présidentiel à Conakry mais il a été

perturbé à de nombreux endroits, selon un journaliste de l'AFP et des

témoins qui ont affirmé avoir constaté une faible participation.

Α

Ratoma (banlieue de Conakry), des jeunes ont attaqué des gendarmes

devant des bureaux de vote dans une école. Une autre école dans la même

zone a été attaquée et le matériel électoral saccagé.

Des affrontements ont eu lieu dans des banlieues de Conakry comme Cosa, Hamdallaye, Dar-es-salam et Lambanyi.

Des

troubles sont aussi survenus à Mamou (centre), à Boké (ouest) et à

N'Zérékoré (sud-est), selon des témoins. Du matériel électoral a été

détruit dans des localités comme Kobéla (sud), Dinguiraye (nord-est) et

Konah (nord-est).

"J'espère que tout se passera dans la paix et la

tranquillité et que le peuple guinéen, comme en 1958, montrera sa

maturité", a déclaré, après avoir voté à Conakry, le président Condé, en

allusion au "non" de la Guinée, alors colonie française, au référendum

organisé par De Gaulle et qui a ouvert dès 1958 la voie à l'indépendance

du pays ouest-africain.

Le référendum et les législatives

avaient été reportés à la dernière minute il y a trois semaines dans un

climat de vives tensions.

C'est surtout le projet de nouvelle Constitution qui déchaîne les passions.

– Troisième mandat? –

Μ.

Condé assure qu'il s'agit de doter son pays d'une Constitution "moderne". Elle codifierait l'égalité des sexes, interdirait l'excision

et le mariage des mineurs. Elle veillerait à une plus juste répartition

des richesses en faveur des jeunes et des pauvres. Mais M. Condé

entretient le flou sur sa volonté ou pas de briguer un troisième mandat.

Les remises en cause internationales quant à la crédibilité du vote se sont succédé, étayées par la présence sur les listes électorales de 2,5 millions de noms douteux, soit le tiers du fichier.

Les

recommandations des organisations internationales sur le

fichier ont été

"intégralement prises en compte", a affirmé le président Condé dans un

discours publié samedi sur la page Facebook de la présidence guinéenne.

L'opposition

avait promis de boycotter le vote et d'en empêcher la tenue. La

persistance des troubles n'a pas dissuadé le gouvernement d'organiser

les scrutins, pas même l'apparition récente du coronavirus.

La

Guinée a déclaré deux cas de contamination dont un a été guéri, a

annoncé samedi le gouvernement. La présence du Covid-19 suscite

l'attention dans un pays où la fièvre Ebola a fait 2.500 morts entre

2013 et 2016.

Des chefs d'Etat ouest-africains ont annulé leur mission de bons offices prévue au cours de la semaine. Avant le vote, deux grandes organisations régionales avaient renoncé à déployer leurs observateurs ou bien les avaient rappelé.

Par Mouctar BAH AFP

Cet article est republié à partir de <u>information.tv5monde.com</u>. Lire l'original <u>ici</u>

En Guinée, Alpha Condé joue son va-tout

écrit par GuineePolitique© | 10 avril 2020



Le référendum dimanche en Guinée couplé à des législatives ont été conçues par le président Alpha Condé pour s'accrocher au pouvoir malgré son âge et la contestation populaire.

81 ans et

président de la République de Guinée depuis 2010. Alpha Condé entend

bien le rester. Pour y parvenir, il a organisé un double scrutin qui

doit se tenir ce dimanche, couplant ainsi élections législatives et

référendum constitutionnel qui lui permettrait de briguer un troisième

mandat présidentiel. Grâce à <u>la crise du coronavirus</u>

qui a lui a permis d'annuler la médiation de la Communauté économique

des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), il y a fort à parier que

celui qui fut une figure majeure de l'opposition lors des régimes

précédents, parvienne à ses fins.

L'opposition

a immédiatement réagi en appelant mercredi à un boycott

électoral

général et à descendre dans les rues pendant le week-end afin d'empêcher

ce que certains désignent comme "un coup d'Etat constitutionnel". Dans

une allocution filmée, l'un des coordinateurs nationaux du Mouvement

FDNC (Front national pour la défense de la Constitution) Sékou Koundouno

a appelé les Guinéens à "se lever" pour faire de ces deux journées un

élan de protestation historique. "Nous avons mis en place une batterie

de stratégies. Nous allons lancer l'alerte rouge afin d'enterrer ce rêve suicidaire."

Pour le gouvernement, l'élection ne va "sûrement pas répandre le virus"

Le

FNDC a également dénoncé les manœuvres de l'Etat pour censurer Internet

et des supposées pratiques illégales de mise sur écoute téléphonique.

Des groupes de la société civile, quant à eux, ont demandé au chef

d'Etat guinéen de reporter le scrutin jusqu'à la fin de l'épidémie de

coronavirus. Le porte-parole du gouvernement, Amadou Damaro Camara, a

rétorqué "que les deux cas répertoriés de personnes infectées ne

pouvaient empêcher le reste du pays à exercer son droit de vote. Et que

l'élection n'allait sûrement pas répandre le virus."

Alpha

Condé avait pourtant bien commencé. Bon élève, il avait été envoyé en

France à l'âge de 15 ans afin de poursuivre ses études. Il passe alors

son bac au lycée Turgot à Paris où il sympathise avec Bernard Kouchner

qu'il considère comme son frère. Puis c'est la Sorbonne et la faculté de

droit où il décroche un doctorat d'Etat en droit public. Très vite, il

devient un militant de la cause africaine et s'impose au fil des ans

comme une figure majeure de l'opposition guinéenne. Il fonde trois

partis politiques dont le Mouvement national démocratique (MND) qui

passera de la clandestinité à la lutte légale en 1991.

En 2000, il est arrêté pendant vingt mois, jugé et condamné par une cour spéciale à cinq ans de prison. Son arrestation suscite un mouvement de protestation local et international. Madeleine Albright, ancienne Secrétaire d'Etat américaine se déplaçant même à Conakry, afin de rencontrer le célèbre opposant. Jacques Chirac s'impliquera aussi personnellement. Il sera libéré une année plus tard par une grâce présidentielle. Aujourd'hui, ses opposants lui reprochent d'avoir oublié tous les combats pour la justice et la liberté menés dans sa jeunesse.

Cet article est republié à partir de <u>lejdd.fr</u>. Lire l'original <u>ici</u>

Le président de la Commission de l'Union Africaine préoccupé par la situation en Guinée

écrit par GuineePolitique© | 10 avril 2020



La Commission de l'Union africaine appelle le gouvernement et tous les acteurs politiques et sociaux à promouvoir un dialogue politique inclusif afin d'organiser les élections dans un climat apaisé et consensuel.

Communiqué de Presse du Président de la Commission de l'UA sur la Guinée



Pour l'UE «les conditions d'organisation d'un scrutin sérieux et apaisé [] ne sont actuellement pas réunies» en Guinée

écrit par GuineePolitique© | 10 avril 2020



Les conditions d'organisation d'un scrutin sérieux et apaisé, dont le résultat puisse être accepté par tous, ne sont actuellement pas réunies.

Déclaration de la porte-parole de l'UE sur le double scrutin du 22 mars 2020 en Guinée



République de Guinée : déclaration de la porte-parole sur le double scrutin du 22 mars

La Guinée aborde dans un contexte de polarisation extrême le double

scrutin du 22 mars, élections législatives et référendum

constitutionnel tel que décidé par le gouvernement.

Les conditions d'organisation d'un scrutin sérieux et apaisé, dont le résultat puisse être accepté par tous, ne sont actuellement pas réunies.

L'Union Européenne réaffirme son soutien total aux initiatives de la CEDEAO et de l'Organisation Internationale de la Francophonie pour amener les autorités guinéennes à organiser des élections crédibles et inclusives. Elle appelle les acteurs politiques à la responsabilité face aux enjeux et défis auxquels est confrontée la Guinée.

96	a		ΔI	ırc	na	.eu
<u> </u>	<u>. u.</u>	<u> </u>	<u></u>	11 C	υu	<u>. cu</u>

Observation électorale: la CEDEAO décline l'invitation du gouvernement guinéen

écrit par GuineePolitique© | 10 avril 2020



La CEDEAO serait prête à envoyer une mission d'observation pour les élections si celles-ci sont inclusives

Réponse de la CEDEAO au ministre guinéen des affaires étrangères

Nous avons souhaité que la période de report du scrutin soit mise à profit pour renouer le dialogue entre tous les acteurs politiques

Réponse de la CEDEAO au ministre guinéen des affaires étrangères



COMISSÃO DA CEDEAO

ECOWAS COMMISSION

101, YAKUBU GOWON CRESCENT, ASOKORO DISTRICT, P.M.B. 401, ABUJA NIGERIA, E-MAIL:info@ecowas.int www.ecowas.int



COMMISSION DE LA CEDEAO

ECW/PC/AE/2020/11/eke

Abuja, le 19 mars 2020

Monsieur Mamadi TOURE Ministre des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Extérieur Conakry - Guinée

Objet : Demande de déploiement d'une mission d'observation

Monsieur le Ministre.

J'accuse réception de votre courrier du 16 mars 2020 sur l'objet en référence et vous en remercie.

A cet égard, permettez-moi encore une fois de saluer et féliciter les Autorités Guinéennes pour la décision importante et courageuse de reporter le double scrutin législatif et référendaire initialement prévu le 1^{er} mars 2020 au 22 mars 2020. Je voudrais également, saluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations de la mission des experts de la CEDEAO qui ont permis de fiabiliser le fichier électoral pour les élections.

Comme indiqué lors de nos échanges et dans le Communiqué conjoint avec l'Union Africaine, nous avons souhaité que la période de report du scrutin soit mise à profit pour renouer le dialogue entre tous les acteurs politiques.

Nous continuons à penser que cela serait de nature à renforcer la confiance entre tous les acteurs et permettrait de parvenir à un scrutin apaisé et inclusif. Si vous en étiez d'accord, nous sommes prêts à contribuer à faciliter ce dialogue.

Dans ce contexte, concernant le déploiement d'une mission d'observateurs et après consultations avec les Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO, je voudrais vous assurer que la CEDEAO serait prête à envoyer une mission d'observation pour les élections si celles-ci sont inclusives, comme précédemment indiqué.



Le rapport de l'OIF qui pointe les failles du processus électoral en Guinée

écrit par GuineePolitique© | 10 avril 2020



Republication de contenu RFI

Cinq choses à savoir sur

Alpha Condé

écrit par GuineePolitique© | 10 avril 2020



SCAN TV & VIDEO [LE CHOIX DE LA REDACTION]

Extrait de Le Monde Afrique : (12 mars 2020)

Les élections législatives et le référendum ne se tiendront pas le 15 mars 2020

écrit par GuineePolitique© | 10 avril 2020



SCAN TV & VIDEO [LE CHOIX DE LA REDACTION]

Extrait de <u>africanews</u> : (12 mars 2020)

Les conclusions des experts de la Cédéao sur le fichier électoral

écrit par GuineePolitique© | 10 avril 2020



Republication de contenu RFI

L'ONU pour la recherche de solutions consensuelles et durables à la crise politique guinéenne

écrit par GuineePolitique© | 10 avril 2020



LE REPRESENTANT SPECIAL DU SECRETAIRE GENERAL DES NATIONS UNIES, MOHAMED IBN CHAMBAS, CONCLUT UNE VISITE DE TROIS JOURS EN REPUBLIQUE DE GUINEE

Le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), Mohamed Ibn Chambas, a conclu aujourd'hui une visite de trois jours en République de Guinée.

A cette occasion, le Représentant spécial a réaffirmé toute la disponibilité et l'engagement des Nations Unies à accompagner les

efforts des Guinéens dans la recherche de solutions consensuelles et

durables à la crise politique qui prévaut en Guinée à travers le

dialogue et un engagement pour le respect des droits de l'homme.

Durant cette mission, Mohamed Ibn Chambas a été reçu en audience par

le Président de la République de Guinée, le Professeur Alpha Condé. Il a

également rencontré le Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC), l'opposition politique, la coalition des femmes

pour la paix et le Conseil de l'Ordre des Avocats de Guinée. Par

ailleurs, il s'est entretenu avec l'équipe-pays des Nations Unies et le

groupe des partenaires qui accompagnent le processus politique en

présence de l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire, Doyen du Corps Diplomatique.

Le Représentant spécial a appelé tous les Guinéens à la retenue, au respect et à la protection des droits de l'homme. Il les a aussi invités à privilégier le dialogue pour la consolidation des acquis démocratiques, économiques et de l'état de droit.



Ensemble pour la paix

Together for peace

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE REPRÉSENTANT SPÉCIAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES NATIONS UNIES, MOHAMED IBN CHAMBAS, CONCLUT UNE VISITE DE TROIS JOURS EN RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Dakar, 12 mars 2020- Le Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS), Mohamed Ibn Chambas, a conclu aujourd'hui une visite de trois jours en République de Guinée.

A cette occasion, le Représentant spécial a réaffirmé toute la disponibilité et l'engagement des Nations Unies à accompagner les efforts des Guinéens dans la recherche de solutions consensuelles et durables à la crise politique qui prévaut en Guinée à travers le dialogue et un engagement pour le respect des droits de l'homme.

Durant cette mission, Mohamed Ibn Chambas a été reçu en audience par le Président de la République de Guinée, le Professeur Alpha Condé. Il a également rencontré le Front National pour la Défense de la Constitution (FNDC), l'opposition politique, la coalition des femmes pour la paix et le Conseil de l'Ordre des Avocats de Guinée. Par ailleurs, il s'est entretenu avec l'équipe-pays des Nations Unies et le groupe des partenaires qui accompagnent le processus politique en présence de l'Ambassadeur de Côte d'Ivoire, Doyen du Corps Diplomatique.

Le Représentant spécial a appelé tous les Guinéens à la retenue, au respect et à la protection des droits de l'homme. Il les a aussi invités à privilégier le dialogue pour la consolidation des acquis démocratiques, économiques et de l'état de droit.

###

Bureau de la Communication Stratégique et de l'Information Publique / Strategic Communications and Public Information Office

Kouider Zerrouk, Chef de bureau / SCPIO Chief – (+221) 33 869 85 60 / 77 332 49 28 – zerrouk@un.org
Angelita Mendy Diop, Chargée de communication / Public Information Officer- (+221) 33 869 85 47 / 76 721 78 92 – mendya@un.org
Cheikh A. Bamba Seye, Webmaster – Community Manager – (+221) 33 869 85 26 / 76 477 35 53 – seyec@un.org

